

Arrêté 2021-PG-045
Arrêté portant inscription sur liste d'admission
Examen d'avancement au grade de
Technicien principal de 2^{ème} classe (toutes spécialités) - session 2021

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1360 du 09 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n° 2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves de concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté 2020-PG-037 portant ouverture d'un examen d'avancement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe (toutes spécialités) session 2021,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury d'admission en date du 22 juin 2021,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont inscrits à compter du 1^{er} juillet 2021 sur la liste d'admission au grade de technicien principal de 2^{ème} classe, les lauréats dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : L'inscription sur liste d'admission ne vaut pas recrutement.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance Impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site Internet : www.cdg28.fr

Article 3 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Luisant, le 21 juin 2021,

Le Président,



Bertrand MASSOT

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 02/07/2021
et de la publication le : 06/07/2021

Par délégation,
La directrice générale des services



Céline ROUSSET



EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE – 2021

AVANCEMENT DE GRADE

Jury d'admission du 22 Juin 2021

EXAMEN PROFESSIONNEL

N° DOSSIER	CANDIDATS	Spécialité
21593	BONNAMY Alexandra	Espaces verts et naturels
21583	CHEMIERE Agnès	Réseaux, voirie et infrastructures
21580	DELAHAYES Benoit	Espaces verts et naturels
21608	FLORENTIN Isabelle	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
21555	FURCY Fabrice	Bâtiments, génie civil
21606	GEORGES Christian	Réseaux, voirie et infrastructures
21547	GERMOND Julien	Espaces verts et naturels
21579	GOLFIER Aurélien	Espaces verts et naturels
21535	GUÉTROT Gérôme	Espaces verts et naturels
21604	LAMORLETTE Vanessa	Artisanat et métiers d'art
21605	MAXIMILIEN Clément	Services et intervention techniques
21590	PRADOT Laurent	Réseaux, voirie et infrastructures
21582	SEGRET Laurent	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

Nombre de candidats admis : 13



Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le



ID : 028-282800374-20210621-2021_PG_045-AR